

DECISION MUNICIPALE n° D20230323-015

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

	Service	Maison de l'Enfance	
	Matière	1.1.2	Commande publique – marchés publics - service
Objet	Spectacle proposé par l'Association La Compagnie du Miel Noir pour la représentation du spectacle de Noël « L'étoile de Noël » pour les enfants accueillis au sein du Multi-Accueil et de l'ACM « Les Genêts » ainsi que pour les enfants et les assistantes maternelles de la Crèche familiale et du RAPEI Haute-Corrèze		
Date	Mercredi 13 décembre 2023		
Lieu	Salle polyvalente d'Ussel		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de pouvoir du Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat d'engagement relatif à l'organisation du spectacle « L'étoile de Noël » produit par l'Association La Compagnie du Miel Noir représentée par M. Axel RIZAT, Président, 230 route des Lacs – 40150 HOSSEGOR.

Article 2 : Le présent contrat d'engagement a pour objet l'organisation du spectacle de Noël proposé aux enfants fréquentant les services Petite Enfance (Multi-Accueil – Crèche Familiale – ACM « Les Genêts » – RAPEI) le mercredi 13 décembre 2023 à 15 h 30, à la salle polyvalente d'Ussel.

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à **1 167.60 €**.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 23 mars 2023.

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Christophe Arfeuillere
Christophe ARFEUILLERE